



«L'ignorance est mère de tous les maux»
Rabelais

Ricochets

3€

«Paroles d'Ozoir»

n° 71 : septembre - octobre - novembre 2018

Inondations d'Ozoir

La majorité vole en éclats

Onze colistiers de Jean-François Oneto ont démissionné mardi 25 septembre, en pleine séance du conseil municipal.

Ricochets étant déjà sous presse, nous ne pouvons traiter cette information que sous la forme d'un compte-rendu détaillé du conseil (voir en page 5). Mais nous reviendrons évidemment sur ce rebondissement dans la vie agitée de notre commune et sur ses conséquences. Ils sont donc onze adjoints et conseillers de la majorité (1) à avoir franchi le rubicon en s'opposant à un maire qu'ils avaient jusqu'alors toujours fidèlement soutenu. «Notre décision s'est affirmée à mesure que l'ambiance se dégradait en mairie», constate Jean-Pierre Bariant, démis au printemps dernier de son poste de quatrième adjoint. Ses collègues parlent de liberté retrouvée et évoquent l'ambiance épouvantable régnant en mairie. «On se croirait à la Maison Blanche», glisse-t-on d'un air désolé.

Cette démission collective a suivi le vote sur la modification du plan d'occupation des sols de la ville, adoptée à une courte majorité de 19 voix contre 16, élus de la majorité et de l'opposition mêlant leurs voix contre le projet proposé. C'est dire si les ponts sont définitivement rompus. Les démissionnaires ne comptent d'ailleurs pas en rester là. La plupart ont déjà prévu de former une liste pour les prochaines élections municipales.

Il y a exactement un an, dans son numéro 67, *Ricochets* - constatant l'avancée de l'instruction menée dans le cadre de l'enquête judiciaire ouverte à l'encontre de Jean-François Oneto - posait la question : «Comment le maire d'Ozoir va-t-il tirer sa révérence ?».

Onze de ses anciens colistiers semblent prêts semble-t-il à lui indiquer la porte de sortie.

RICOCHETS

(1) Jean-Pierre Bariant, Sarah Benhamou, Christophe Bourges, Valérie Bourguignon, Emmanuel Couthon, Raymond Farade, Luc-Michel Fouassié, Pascal Frouin, Arnaud Robin, Marie Tissier et Edith Trouvé.

comment les éviter



courrier des lecteurs

Retrouvez tous les anciens numéros de Ricochets sur le site de Paroles d'Ozoir

<http://parolesdozoir.free.fr>

Version pour Android (tablettes et smartphones)
chercher «Ricochets2» sur le Play Store

Sommaire

- Courrier : p 2-3
- Histoire : La libération d'Ozoir p 4 et
- Vie scolaire : p 5
- Urbanisme : Les inondations : 6 à 9
- Vie locale : transports et folle ambiance : p 10
- Écologie et jardinage : p 10 et 11
- Tribunes libres : p 12 et 13
- Culture : p 14
- Vie locale : Les impôts à Ozoir : p 15
- Commerces : p 16

Dans son bulletin d'information de juillet sur les inondations exceptionnelles de ces trois dernières années, monsieur le maire nous informe qu'il a demandé aux services de réaffecter de nombreuses lignes budgétaires à des travaux d'urgence prioritaires... et qu'il ne laissera à personne le droit de dire qu'il ne fait rien ! C'est vrai, il n'a pas rien fait... il en a fait trop. Sauf que ce "trop" était tout sauf prioritaire.

Au profit de quoi ces centaines de milliers d'euros dépensés pour des travaux qui pouvaient attendre encore plusieurs années comme le réaménagement de la place de l'église : qui se plaignait de l'ancienne qui avait bien du charme ? De même qui se plaignait de l'avenue du Général-de-Gaulle et de ses cerisiers en fleur ?, qui se plaignait du carrefour avec la rue Danton et du rond-point de la mairie et combien de trottoirs et autres ronds-points partout ailleurs qui pouvaient attendre... ? Certes, les entreprises choisies pour ces travaux, comme UETP (filiale de France Pierre), peuvent l'en remercier mais qu'en pensent les Ozoiriens, encore plus surendettés ?

« Réaffecter de nombreuses lignes budgétaires » : lesquelles ? Pas de problème s'il s'agit de supprimer les excès de fêtes (trop de gens s'imaginent que c'est cadeau et qu'on n'a rien à payer!) et combien d'autres dépenses qu'on ignore et qui ne sont pas d'un intérêt général...

Et maintenant des « travaux d'urgence prioritaires ». Mais pourquoi avoir attendu bien trop tard ? Déjà en septembre 2016, après les inondations du printemps, le maire et ses proches ont bien dû lire dans Ricochets ce qui était connu depuis des années et aurait dû être évité depuis 10 ans, depuis 15 ans : les canalisations obstruées, le ru de la Ménagerie non nettoyé et aux buses sous-dimensionnées à certains endroits, les trottoirs bétonnés à l'excès, le manque d'entretien des bois environnants par l'ONF, ... Oui, vraiment, ces inondations n'auraient pas dû avoir lieu à Ozoir. Mes voisins et amis de la rue de Pontault se sont vraiment sentis trompés et méprisés.

SANDRINE R.

La réponse trouvée par la mairie aux inondations qui frappent la commune a été de creuser un fossé profond de deux mètres qui serpente devinez où ? Dans la zone boisée protégée située près de la gare, près de la cité de transit. On sait que le manque de végétation favorise les inondations et on s'arrange pour endommager les racines de ces grands arbres ce qui pourrait les condamner à terme ! Cherchez l'erreur !

A moins que cela soit calculé pour les faire disparaître : plus d'arbres, donc plus de zone protégée et en avant le bétonnage !

Pour continuer dans le grand massacre, une plaquette de la ville annonce fièrement la dernière trouvaille : creuser un bassin de rétention à la place du square Calmette, rue de la Victoire. Encore des grands arbres condamnés !

Les boulistes vont être heureux : ils vont pouvoir rejoindre leur merveilleux terrain de boules de la zone industrielle que la France entière nous envie.

En matière d'ignorance crasse dans le domaine de l'environnement, la municipalité atteint vraiment des sommets !

C.L.

Bulletin d'abonnement

à retourner à «Paroles d'Ozoir»

Michel Morin, 5 avenue Edouard Gourdon
77330 Ozoir-la-Ferrière

NOM :

Prénom :

Adresse :

Je m'abonne pour 8 numéros à Ricochets.
Je joins un chèque de 20 € à l'ordre de «Paroles d'Ozoir».

Signature

71

Ricochets

n°71 : septembre - octobre - novembre 2018

Trimestriel édité par «Paroles d'Ozoir».

3, Résidence Vincennes - 77330 Ozoir-la-Ferrière.

Directeur de la publication : Jean-Louis Soulié.

Rédacteur en chef : Toute la bande.

Numéro ISSN : 1630-3806.

N° Commission paritaire : 1215 G 82272.

Imprimerie : Azur Partner Communication - ZAE Les Portes

de la Forêt 17, allée du Clos des Charmes - 77090 Collégien

Dépôt légal : septembre 2018.

Le numéro : 3 euros.

Abonnement (8 numéros) : 20 euros.

Renseignements : 06.17.25.71.91.

Site : <http://parolesdozoir.free.fr>

Compte Twitter : @RicochetsOzoir

Ont contribué à la réalisation de ce numéro:

Monique Bellas, François Carbonel, Roger Colle-
rais, Claire-Lucie Cziffra, Anne-Claire Darré, Odile
Daïan-Guyot, Étienne Guédon, A-R Hien, Chris-
tiane et Jacky Laurent, Michel et Chantal Morin,
Aline Palomares, Jean-Louis Soulié, Guy Thomas,
Jasmine Trouilleux, Bruno Wittmayer.

Je me suis rendu le dernier jour de l'enquête publique sur la mise en révision du Plan d'Occupation des Sols d'Ozoir afin d'apporter ma contribution et lire les avis déposés. J'ai compté environ 200 avis "contre", avec en plus des pétitions "contre" regroupant plusieurs centaines de personnes. Je n'ai lu qu'une dizaine de "favorable" (sans autre explication). Certains avis "contre" étaient motivés par l'envie personnelle de garder Ozoir "Ville à la campagne". Mais, quand on sait le manque de logements en France, peut-on refuser la densification de notre ville ? Je pense qu'il nous faut prendre notre part et accepter maintenant des constructions verticales (petits immeubles) pour ne pas prendre encore plus sur les terres agricoles. C'est ce que Nicolas Hulot disait il y a déjà bien des années. D'autres refus de cette révision sont justifiés parce que pour l'expansion actuelle des constructions, la mairie n'a pas tenu compte des infrastructures indispensables (assainissement, troisième château d'eau, circulation, stationnements, transports, équipements scolaires, préservation de l'environnement...).

Si cette enquête avait valeur d'un vote, nul doute que cette révision du POS serait refusée. Mais tel n'est pas le cas.

Il nous faut donc attendre les conclusions du commissaire-enquêteur qui lui ne va pas juger de l'intérêt général mais seulement de la régularité de la procédure...

Espérant lire dans le prochain *Ricochets* ce qu'*Ozoir Magazine* ne nous dira pas, encore une fois !
G.G.



Dix-sept ans de parution trimestrielle, cela mérite un temps de réflexion, de retour sur l'expérience vécue et de regard vers l'avenir.

Vous êtes lecteur de Ricochets, fidèle depuis le premier numéro ou vous venez de le découvrir. Nous sommes sûrs que vous avez des idées sur le journal, les sujets qu'il

traite et la façon dont il les traite. Pour penser l'avenir de ce journal unique, la rédaction souhaite recueillir votre avis et vous invite à participer à la réflexion le

Participez à notre séminaire

Vous êtes intéressé : faites-le nous savoir par sms (ou laissez un message vocal) au 06 33 41 96 95.

Nous retiendrons votre candidature dans la limite des places disponibles.

Quelques familles ozoiriennes et franciliennes nous ont demandé de leur indiquer la date de la prochaine dictée d'Ozoir ainsi que celle de la Nuit de la poésie. Hélas, l'association *Paroles d'Ozoir* qui, depuis quinze ans, organisait ces deux manifestations n'est plus en capacité de les proposer aux habitants de la région. En effet, le lycée Lino Ventura qui mettait ses locaux à la disposition des organisateurs (ce que la mairie a toujours refusé de faire) doit tenir compte des exigences du plan Vigipirate qui impose des contraintes incontournables. Il nous reste la nostalgie de ces belles rencontres et l'envie de dire à nouveau merci à celles et ceux d'entre vous qui nous ont accompagnées et soutenues dans notre volonté d'animer la ville. *PAROLES D'OZOIR*

À nos lecteurs

Nous vous l'annonçons dans notre numéro précédent : depuis sa création, il y a 17 ans, *Ricochets* était parvenu à maintenir son prix de vente à deux euros. Une somme à laquelle nous étions attachés... Hélas, tout augmente, y compris le prix du papier et celui de l'encre des imprimeurs. *Ricochets* vous est donc désormais proposé pour 3 euros.

Nos abonnés bénéficient d'un tarif préférentiel : huit numéros de *Ricochets* (soit deux années d'abonnement) pour 20 €. Un gain de 0,50 € par numéro.

samedi
13 octobre
de 14h à 17h³⁰

Horaires des écoles: la valse à deux temps

Le 31 janvier une réunion de concertation s'était tenue à la mairie, la ville ayant invité parents d'élèves et directeurs d'écoles afin de présenter un projet de modification des horaires pour la rentrée 2019. Bien qu'ils aient vite compris qu'il s'agissait d'une volonté de faire passer le temps de pause méridienne d'une heure quarante cinq à deux heures, les participants ont accepté de jouer le jeu de la consultation prévue en deux temps...

Le premier, au sein des conseils d'école qui ont dû choisir entre six différentes propositions. Toutes proposaient l'augmentation du temps de pause de 15 minutes. Cependant, lors de leur vote, les conseils allaient pouvoir faire une septième proposition. À la sortie de la réunion (davantage d'information que de concertation), les parents comprirent que s'ils voulaient conserver les horaires actuels, il fallait que les écoles se mettent d'accord pour que les propositions libres se rejoignent et arrivent parmi les premiers choix afin de pouvoir être proposées lors de la deuxième phase de consultation. Ce deuxième temps, d'abord prévu pour le printemps, allait s'adresser à toutes les familles à qui on proposerait de trancher entre les trois choix arrivés en tête lors de la première phase.

Au mois de mai, de nouvelles réunions (cette fois séparées, avec les parents puis les directeurs) présentaient les résultats des votes des conseils d'école (voir tableau). La municipalité annonça alors qu'elle ne savait pas si elle allait prendre en compte les propositions émanant des conseils d'école. Parce que le résultat ne correspond pas au projet initial concocté en mairie ? Les familles vont pouvoir néanmoins donner leur avis jusqu'au 11 octobre en choisissant parmi trois positions : 8h30-12h / 14h-16h30 ou 8h30-11h30 / 13h30-16h30 ou le maintien des horaires actuels.

ANNE-CLAIRE DARRÉ

PS: Les urnes devant récolter les votes dans chaque école verront leur clé conservées par le service municipal. La confiance règne...



Finalement, depuis 2013, les changements ont été nombreux dans les rythmes scolaires. La semaine de 5 jours, mise en place en 2014 a vu la journée scolaire passer de 6h à 5h15 avec une pause de méridienne de 1h45 au lieu des 1h30 précédemment. En 2017, le retour à la semaine de 4 jours mené dans la précipitation allonge la journée des enfants qui sortent maintenant 15 minutes plus tard qu'avant la première réforme. On voulait réduire le temps scolaire, on a ajouté du temps de présence aux enfants. La notion de bien-être semble passer au second plan dans tous ces changements... avec, peut-être, 15 minutes supplémentaires bientôt.

	2012	2014	2017	2019
Matinée	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h	8h 30 – 12h
Pause	12h – 13h 30	12h – 13h 45	12h – 13h 45	12h – 14h
Après-midi	13h 30 – 16h 30	13h 45 – 16h	13h 45 – 16h 45	14h – 16h 30
Temps passé en collectivité, hors accueils du matin et du soir	7h 30	7h	7h 45	8h



Conseil municipal du 14 juin : une pièce en trois actes

Rarement le conseil municipal d'Ozoir aura été aussi long et aussi suivi. Dès 20h, une petite foule se presse aux entrées de la salle, occupant toutes les chaises et débordant à l'extérieur. C'est que l'on veut parler des inondations et qu'une rumeur de putsch circule en ville...

Premier acte

Le maire se livre à un monologue de plus d'un quart d'heure sur les inondations qui ont eu lieu trois jours plus tôt : « ce sont des phénomènes d'ampleur exceptionnelles », « on a fait ce qu'on a pu », « l'ONF nous bloque »... Objectif : tenter de désamorcer la colère des sinistrés venus en nombre demander des comptes. Diapos à l'appui, le directeur des services techniques de la ville enchaîne sur une série d'explications hydrologiques et sur les mesures que prendra la mairie pour prévenir de nouvelles catastrophes. Après plus d'une demi-heure, les sinistrés présents s'emparent du micro. Calmement d'abord. Leurs interventions sont entrecoupées par des réponses du maire, du premier adjoint, du directeur général des services... Côté sinistrés, le ton monte peu à peu jusqu'à ce que l'un d'eux laisse éclater sa colère : « Non, parce que vous endormez les gens, là, c'est ça le truc ! » Le « dialogue » s'enlise et ne débouche sur rien...

aurait rassemblé derrière lui suffisamment d'alliés au sein de l'équipe majoritaire pour faire échec au maire sur ce vote.

Un élu de l'opposition, Charles Klinzing, annonce d'emblée qu'il n'y prendra pas part au vote. Restent donc en lice 31 élus potentiels. Arnaud Robin, conseiller municipal, demande un vote à bulletin secret. Le maire fait voter à main levée sur cette demande : 14 mains se lèvent. Toutes appartiennent à l'équipe « Horizon », celle du maire. On sait donc désormais qui souhaite un vote à bulletin secret. Or celui-ci donne dans la foulée – quelle coïncidence ! – 14 bulletins pour le maintien de Jean-Pierre Bariant à son poste d'adjoint. Et 17 contre... dont, très vraisemblablement, les deux élus d'opposition d'Osons Ozoir qui auraient donc ainsi fait pencher la balance en faveur de Jean-François Oneto. Et ce coup de théâtre-là, personne ne l'attendait.

FRANÇOIS CARBONEL

Deuxième acte

22h10 : le conseil municipal proprement dit commence avec deux heures de retard. Les délibérations et les votes s'égrènent comme d'habitude. Mais dans l'assistance, on sent l'attente fébrile du dernier acte, annoncé depuis plusieurs semaines par une rumeur bien nourrie.

Troisième acte

23h10 – Arrive enfin la délibération cousue-main pour destituer Jean-Pierre Bariant de sa fonction d'adjoint. C'est le moment que tout le monde attend car il se dit qu'une tentative de putsch se prépare : l'intéressé



Conseil municipal du 25 septembre

Onze élus démissionnent : le maire très affaibli

On savait, depuis le 14 juin (voir article page précédente), qu'il y avait de sérieux problèmes au sein de la majorité municipale. Mais de là à imaginer la démission collective de plus du tiers des troupes de Jean-François Oneto il y avait un pas...

À l'issue d'un conseil sans aucun doute très éprouvant pour lui, et répondant à la remarque d'un élu de l'opposition, Jean-François Oneto cherchait à relativiser la portée du coup qu'il venait de recevoir. « Une démission se fait par courrier. Là on a cherché l'effet d'annonce. Si vous démissionniez, les suivants sur votre liste monteraient parce que vous avez de la réserve. Eh bien nous aussi nous en avons... ». De la réserve ? Trois ou quatre personnes, peut-être, mais pas onze !

Tout avait commencé ce mardi soir par l'examen avant vote du projet de modification du POS de la ville. Un enjeu primordial selon M. le maire qui n'hésitait pas à se montrer très alarmiste au cas où, on ne sait par quel hasard, ses troupes ne le suivraient pas comme elles le font depuis des années. Cet examen donna lieu à de belles passes d'armes entre le maire et ses principaux opposants.

J-François Oneto : À la suite de l'enquête publique qui s'est déroulée en juillet, le commissaire enquêteur a remis un avis favorable, avec deux recommandations qui seront suivies (voir le rapport sur le site de la Mairie). Ce POS modifié est absolument vital sans quoi nous ne maîtriserons plus l'aboutissement et le devenir de certains projets que nous avons prévus de la meilleure des manières. Nous aurons en outre d'énormes pénalités à payer.

Pour Isabelle Cros (élue de l'opposition) le manque de concertation a été l'une des raisons de l'annulation du Plan local d'urbanisme (PLU) qui nous a fait revenir des années en arrière avec retour à un Plan d'occupation des sols d'une autre époque et que l'on veut modifier aujourd'hui. « Ce provisoire retour en arrière est certes ennuyeux, mais à qui la faute M. le maire ? » Et l'élue d'enfoncer le clou : « Je ne vois pas le caractère d'urgence extrême que vous décrivez. Pourquoi devrions-nous retomber dans les mêmes erreurs et construire un peu partout à Ozor, sans réfléchir et sans prendre en compte le PLU à venir ? S'agissant des logements sociaux, j'entends votre argument pour demander la modification du POS. Mais si on a été mis sous la tutelle de la préfecture en 2014 c'est en raison de votre

volonté affichée de refuser de vous plier à la loi française. Vous espériez un changement de majorité nationale et un changement de la loi, ce qui n'a pas eu lieu. D'où le plan de logement social que vous avez lancé dans l'urgence. J'émet donc des doutes sur le fait que la majorité actuelle soit la plus pertinente pour déterminer les bons terrains pour les logements sociaux. Et je voterai donc contre les modifications du POS. »

Jean-François Oneto : « Nous ne pouvons pas attendre le PLU dont l'élaboration va demander encore un an et demi. La loi dit que au 31 décembre 2019 toutes les communes qui n'auront pas transformé leur POS en PLU tomberont en Règlement National d'Urbanisme. Et là c'est une catastrophe parce que tout est possible. »

Jean-Paul Chonion (opposition) : « Vous cherchez à nous faire peur en décrivant une situation apocalyptique dont vous êtes le seul responsable. Depuis 2001 les équipes de l'opposition ont toujours plaidé en faveur de la mixité... mais vous étiez alors opposé à la construction de tout logement social. Assumez ce que vous avez fait depuis 2001 et arrêtez de jouer les prophètes de malheur : on peut négocier avec l'Etat, il ne va pas nous imposer brutalement des mesures insupportables. »

Jean-François Oneto : « Oui, j'ai été contre les logements sociaux à une époque parce que les Ozoriciens n'y étaient pas favorables et la preuve en est que nous avons été élus et réélus. En 2012, les choses ont changé : on est passé de 20 à 25 % et nous avons dû nous adapter aux nouvelles règles. »

Dominique Lebreton (opposition) : « Nous sommes confrontés à une situation très problématique qui porte un nom : le manque de confiance. Nous nous trouvons face à un choix douloureux : rencontrer les difficultés que vous avez longuement énumérées ou faire confiance à l'équipe actuelle pour gérer les permis de construire jusqu'à notre retour au PLU. Pour effectuer ce choix nous prenons en compte le fait qu'il y a toujours la possibilité, si on est pas d'accord avec un projet, de demander un sursis à statuer. Un certain nombre de problèmes évoqués peuvent se solutionner de la sorte. Cessez donc de chercher à nous faire peur.

Notre groupe "Ensemble" votera contre parce que nous sommes davantage rassurés par l'hypothèse de voir le préfet prendre la main plutôt que de laisser l'équipe en place valider des projets sans transparence aucune. »

Jean-François Oneto : « Vous venez ce soir nous donner des leçons mais la gestion de la commune depuis quatre ans et demi c'est nous... en votre absence. »

Dominique Lebreton : « Si vous étiez un bon maire, nous n'aurions pas eu à pratiquer la politique de la chaise vide. Un maire qui est démocrate sait bien gérer son opposition. Vous devriez avoir honte de la façon dont vous vous comportez... Et puis si notre équipe était absente au conseil elle s'est montrée efficace par ailleurs. »

Jean-François Oneto : « J'attends qu'on dépasse les clivages politiques pour l'intérêt des ozoriciens. Nous devons respecter les objectifs du contrat triennal avec l'Etat sinon nous allons retomber en carence. »

Jean-Paul Chonion : « Vous même ne les respectez que si l'on vous y contraint très fortement ! »

Résultat du vote : pour 19, contre 16.

démission collective

À l'issue de ce vote, madame Sarah Benhamou (majorité) prend la parole : « Monsieur le maire, n'étant plus en harmonie avec ce conseil municipal, je vous remercie d'accepter ma démission. » (applaudissements)

Suivent dans la foulée,

- M. Fouassié : « Je ne peux plus travailler dans des fonctions délétères et malsaines. »

- M. Frouin : « Je vous présente ma démission, même si vous avez l'affront de ne pas écouter ce qu'on vous dit »

- Madame Trouvé (et par pouvoir madame Farade), madame Bourguignon, madame

Tissier (et par pouvoir M. Couthon), M. Robin, M. Bourges démissionnent à leur tour « pour une question de confiance »,

- M. Jean-Pierre Bariant : « Je présente ma démission pour dénoncer votre manque de transparence, votre manque d'écoute et pour le climat que vous entretenez dans cette mairie... » (applaudissements)

indemnités suspectes

Imperturbable, le maire reprend la parole : « J'ai la volonté de donner délégation à sept conseillers de la majorité pour un montant de 503 € brut mensuel. Leur rôle consistera à renforcer l'action des élus et des adjoints et avoir ainsi un impact plus important sur les différents domaines qu'ils ont à couvrir. »

Isabelle Cros : « Votre majorité vient de se liquéfier - 11 démissions d'un coup - et par cette nouvelle délibération vous nous annoncez que sept de vos conseillers vont recevoir une indemnité de 500 € qu'ils ne touchaient jusque là. Rémunérer sept conseillers juste pour les remercier de rester à la table... Comment justifierez-vous cela devant les Ozoriciens ! »

Jean-François Oneto : « C'est votre interprétation. La mienne est que dans un certain nombre de domaines il y a nécessité à donner un coup de collier. »

Dominique Lebreton : « Je partage l'étonnement de madame Cros et je m'interroge : après les onze démissions auxquelles nous venons d'assister avec quel quorum pouvons-nous continuer à délibérer ? »

Jean-François Oneto : « Une démission se fait par courrier. Là on a cherché l'effet d'annonce. Si vous démissionniez, les suivants sur votre liste monteraient parce que vous avez de la réserve. Eh bien nous aussi nous en avons... ».

Résultat du vote : pour 18, contre 6. **E. G.**

Photo : droits réservés, Le Parisien



Inondations comment les empêcher ? le constat

dossier réalisé par BRUNO WITTMAYER et JASMINE TROUILLEZ avec l'aide de FRANÇOIS CARBONEL

Suite aux inondations massives des 11 et 12 juin 2018, Ozoir-la-Ferrière a fait l'objet d'un relais médiatique inédit. Plusieurs quartiers de la ville ont en effet été envahis par les eaux, dont certains secteurs qui avaient été épargnés jusque-là. De nombreux foyers avaient déjà subi d'importantes inondations dès 2016. Un collectif a été créé, regroupant près de deux cents sinistrés de la ville, dont certains inondés trois fois au cours des deux dernières années. Face à la levée de boucliers, la mairie s'est empressée de communiquer qu'elle avait la situation en main... Vraiment ?

Des quartiers entiers noyés sous les eaux, du mobilier détruit, des maisons gravement détériorées, des véhicules submergés dans les garages et parkings souterrains, des heures d'angoisse à attendre de l'aide tout en essayant de préserver ses biens... Bref, des vies sévèrement bousculées (lire les témoignages d'Ozoiriens sinistrés). La scène pourrait paraître devenue banale tant elle se répète ces derniers temps à longueur de journaux télévisés. Sauf que le subir en direct n'a pas grand-chose à voir avec des images auxquelles on assiste depuis son canapé...

Or globalement, la mairie affiche vis-à-vis de ces événements une posture d'impuissance que beaucoup jugent incompréhensible. Les déclarations du type « nous assistons à des phénomènes imprévisibles » ou « nous alertons la population sur des inondations possibles » ou « tous les services municipaux sont mobilisés depuis 2016 » ou encore « nous diligentons des études et nous prenons des mesures » n'ont pas permis, jusqu'à présent, de limiter l'impact des inondations. Les Ozoiriens sinistrés, après trois années consécutives de répétition de ces phénomènes « imprévisibles », éprouvent quant à eux une exaspération grandissante, liée à un sentiment d'inaction de la part de leurs édiles.

des causes identifiées de longue date

Poussée dans ses retranchements, la mairie tente en urgence de désamorcer la colère en communiquant comme jamais. Ainsi le discours bien préparé servi aux sinistrés venus en nombre demander des comptes lors du conseil municipal du 14 juin. Ainsi encore, quelques semaines plus tard, le 4 pages Ozoirinfos « spécial intempéries » distribué dans les boîtes aux lettres de la ville (lire l'encadré « Ce que dit la mairie »...).

Il se passerait donc enfin quelque chose ? Problème : plusieurs des solutions envisagées – et qui connaissent aujourd'hui un début d'application – ressemblent plus à un cautère sur une jambe de bois qu'à une véritable prise en compte des sources du mal.

Or ces causes sont connues depuis longtemps. En 1994 déjà, une étude diagnostiquait l'origine des inondations « au sud du Bois Prieur », c'est-à-dire dans le secteur de la rue de Pontault. Et préconisait divers travaux d'aménagement et d'entretien (lire l'encadré sur cette étude). Or vingt-quatre ans plus tard, la situation des lieux reste inchangée. Le rapport rappelait également que la création de trottoirs revêtus était un facteur aggravant qui nécessiterait obligatoirement la reprise des réseaux.



un point-clé peu pris en compte

Nécessité de reprendre les réseaux pour permettre un écoulement fluide des pics de précipitations : c'est l'un des points clés de l'affaire. Il est évoqué par tous ceux qui se sont penchés sérieusement sur le sujet depuis plus de 20 ans. « Reprendre les réseaux », en l'occurrence, signifie à la fois les redimensionner pour les adapter aux nouvelles conditions générées par l'urbanisation, mais aussi les entretenir correctement. Une nécessité qui paraît très peu prise en compte dans les actions engagées par la mairie pour prévenir de futures nouvelles inondations. Car bien sûr, « reprendre les réseaux » coûterait beaucoup plus cher que de creuser quelques trous ici et là ou élever une butte de terre à la lisière du bois derrière les maisons riveraines de la rue de Pontault. (photo)

BRUNO WITTMAYER
ET JASMINE TROUILLEZ

Ce que dit la réglementation

La loi sur l'eau attribue la responsabilité de l'aménagement et de l'entretien des cours d'eau domaniaux à l'État, et des cours d'eau non domaniaux aux propriétaires riverains. En Seine-et-Marne, cette dernière responsabilité s'applique à 1 634 km de cours d'eau (voir la carte), dont le ru de la Ménagerie à Ozoir.

En pratique, les collectivités territoriales se substituent souvent aux propriétaires riverains pour l'entretien régulier des cours d'eau dans le cadre d'un programme pluriannuel de gestion du lit et des berges. Par ailleurs, elles s'engagent de plus en plus dans

une politique d'acquisition foncière afin de préserver certains champs d'inondation. Pour apporter aux collectivités locales une « Assistance technique départementale » (ATD), il existe en Seine-et-Marne 17 syndicats habilités, accompagnés par l'Équipe départementale d'assistance technique à l'entretien des rivières (Edater), service du Conseil départemental de Seine-et-Marne.

Obligations du riverain :

L'article L215-14 du code de l'environnement indique que : « le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours



d'eau (afin de) de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. »



Les remarques judicieuses d'un ancien élu ozoirien

Extraits du texte déposé par Jean-Claude Jaillard (adjoint de M. Giraud maire d'Ozoir-la-Ferrière dans les années 80 et alors chargé de l'assainissement) dans le cadre de l'enquête publique de juillet 2018 sur les propositions de modification du POS.

« Les inondations ne proviennent pas seulement du réchauffement climatique, c'est surtout un problème d'imperméabilisation des sols, et de réseaux qui ne correspondent plus à la densification de l'urbanisation.

En mars 1978, à Ozoir, un huissier constata les dégâts chez une quinzaine de particuliers (environ 60 mm de précipitations en quatre heures, mais le ru et les réseaux ne sont pas entretenus).

Le 27 mars 1980 ce sont cent dix familles sinistrées.

Le 3 juin 1981, mêmes effets avec des précipitations de 63 mm en quatre heures sur Ozoir.

En 1994, une étude sur les inondations et sur les étranglements du ru est réalisée par *Sauveterre Horizons*. Des travaux doivent commencer en 1997, mais le maire de l'époque ne prend pas en compte les recommandations communiquées dans le rapport.

Quand Monsieur Jean-François Oneto est élu maire en 2001, il est au courant de ces problèmes (conseiller municipal de 1989 à 2001). Mais il préfère faire du «tape-à-l'œil» en faisant goudronner les trottoirs et planter des petites fleurs plutôt que de s'occuper des problèmes des réseaux d'assainissement et des inondations. Viennent alors les inondations de mai 2016, avec 164 sinistrés, puis les orages des 15 et 25 août 2017 avec une centaine de sinistrés et la nuit des 11 et 12 juin 2018 avec 210 sinistrés.

Il est tombé 28,3 mm d'eau le lundi 11 juin au matin, plus une soixantaine en fin d'après-midi, soit 91,3 mm d'eau à minuit plus 24 mm le mardi matin entre 5 et 7 heures, soit 114 mm en 32 heures.

Alors qu'il n'était pas souhaitable (voire interdit) de faire des sous-sols enterrés de plus de 45 centimètres, des permis de construire ont été néanmoins accordés au cours des 20 dernières années pour des sous-sols complets. Depuis 2016, des centaines de pavillons se sont retrouvés inondés, dont certains avec plus de 60 centimètres d'eau au-dessus du rez-de-chaussée, des sous-sols inondés par 1,80 mètre d'eau.

Il est important de constater que dans la nuit du 11 au 12 juin 2018, le rond-point et l'avenue du Rond Buisson et les rues adjacentes ont été inondées au moins 3 heures avant que le ru de la Ménagerie ne déborde, preuve que l'importance des eaux de ruissellement liées à l'imperméabilisation des sols est une des causes majeures des inondations à Ozoir. »



les causes des inondations au sud du Bois-Prieur

(étude du cabinet Sauveterre Horizons 1994)

Dès 1994 un rapport d'études du cabinet *Sauveterre Horizons* diagnostiquait les causes des inondations de la rue de Pontault et leur aggravation possible : « Les fossés du bois passent par des points haut et bas, ils sont comblés ou interrompus (carrefours) ».

Le rapport préconisait donc divers réaménagements destinés à mieux contrôler l'eau dans l'enceinte du bois, mais aussi à favoriser son évacuation en aval. On lisait notamment : « Pour assurer un écrêtement du débit à 30 l/s et faire face aux phénomènes décennaux, (réaliser) un stockage de 1000 m³ créé par 750 m de fossé de rétention (...), et le long de l'allée Ancel de Garlande, un fossé de section

triangulaire de 6m de large côté allée, sur 1m de profondeur. » Le rapport insiste aussi sur le fait que « L'inspection et l'entretien sont à réaliser régulièrement ».

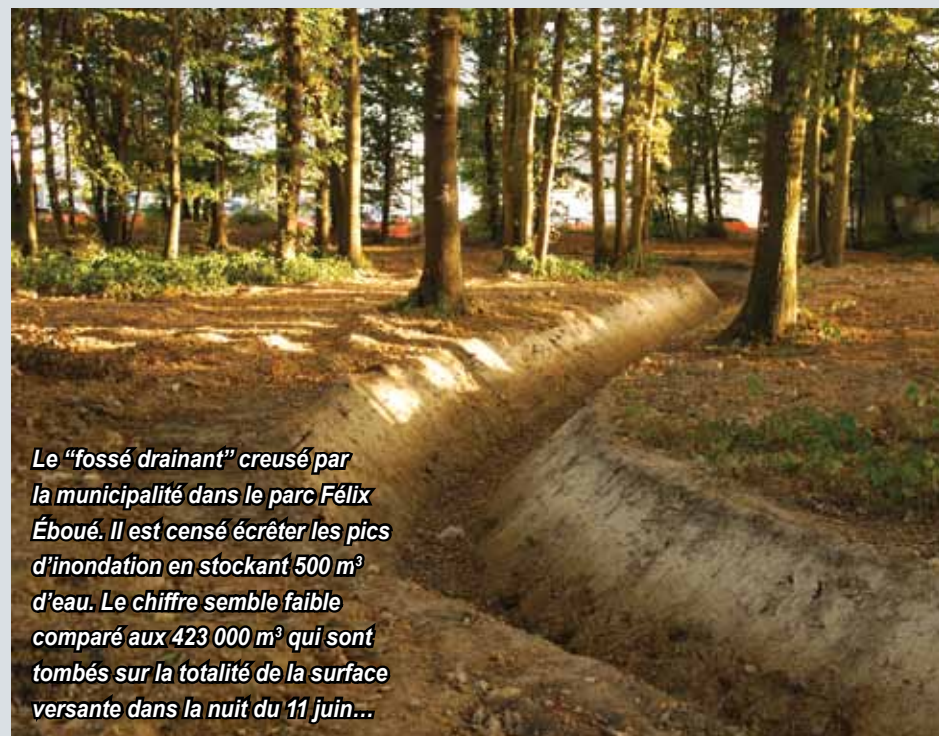
Le cabinet *Sauveterre Horizons* proposait également une alternative portant sur le maintien des «émissaires» (déversoirs) du quartier de la Doutre comme exutoires principaux du Bois-Prieur, avec redimensionnement des 710 mètres de canalisations sous les rues de Pontault et Alphonse Combe. L'objectif étant de permettre d'absorber le débit de 400 litres par seconde du bassin du Bois Prieur, alors que le débit des installations est de... 83 litres par seconde. Le coût de cette solution était estimé à 460.000 euros (montant actualisé 2018).

Pour des décisions concrètes et immédiates

Compte tenu de l'état des lieux et des études déjà réalisées, que peuvent révéler des études supplémentaires ? À vrai dire pas grand-chose. Ce qui est attendu, en particulier par la population sinistrée, ce sont des actions de fond sur les causes et non sur les conséquences.

Il faudrait ainsi, en forêt, recurer les fossés et dégager les canalisations ; en ville, libérer le réseau d'assainissement de tout corps étranger, recurer le ru et dégager les passages busés. La délivrance des permis de construire doit aussi mieux prendre en compte les contraintes locales, notamment pour éviter l'aggravation des conditions favorables aux inondations. Mettre en œuvre l'ensemble de ces actions permettrait déjà, à moindre coût, d'y voir plus clair sur le fonctionnement du système d'assainissement de la ville en périodes de fortes précipitations. Ces actions reposent à la fois sur l'action de l'ONF, de la mairie mais aussi des riverains du ru de la Ménagerie (Article L215-14 du code de l'environnement). Ensuite, des travaux de rénovation des réseaux seront à prioriser en profitant notamment des travaux de réfection de la voirie. La réalisation des trottoirs et la remise en état de la chaussée n'ont pas été systématiquement accompagnées par une rénovation/mise en conformité des réseaux d'assainissement (Rue de Pontault, rue Alphonse Combe...).

Les choix « techniques » du maire ont porté sur une stratégie consistant à retenir l'eau dans la forêt, pensant qu'il était préférable de la voir inondée plutôt que la ville. Mais c'était sans compter sur l'effet « éponge saturée » qui finit par ne plus rien retenir. Conséquence à retardement : la libération d'un énorme volume d'eau dont le débit n'est plus contrôlable. Ce phénomène a été observé en 2016 et en 2018. Certains sinistrés ont ainsi été inondés avant même que le ru de la Ménagerie ne déborde. Leurs systèmes de relevage en sous-sol, alimentant un réseau déjà saturé, perdaient toute efficacité, favorisant même l'inondation de nouvelles rues (Rue Florian, avenue Pierre Brossolette sud...). Les riverains du ru doivent être par ailleurs mieux accompagnés. Le Code de l'environnement précise en effet que l'entretien des rives est la responsabilité des propriétaires riverains (lire l'encadré « Que dit la réglementation ? »). Mais qui est propriétaire ou responsable de quoi ? Une communication de la mairie serait nécessaire pour clarifier la situation. Quoi qu'il en soit, Madame Amrani, à l'origine de la création du collectif pour le réaménagement du ru de la Ménagerie, accompagnée de près de 200 signataires, rappelle la nécessité de rester mobilisés.



Le « fossé drainant » creusé par la municipalité dans le parc Félix Eboué. Il est censé écrêter les pics d'inondation en stockant 500 m³ d'eau. Le chiffre semble faible comparé aux 423 000 m³ qui sont tombés sur la totalité de la surface versante dans la nuit du 11 juin...

Le grand courage du syndicat intercommunal

Le SIAR, syndicat intercommunal ayant compétence pour aménager et entretenir le ru de la Ménagerie a mis la clé sous la porte le 19 juin 2018... Au lendemain des inondations, cela faisait plutôt mauvais genre. D'autant que, parmi ses multiples casquettes présidentielles, Jean-François Oneto arborait, jusqu'à une date très récente, celle de président de ce Syndicat intercommunal. Le SIAR (son siège était en mairie d'Ozoir) regroupait cinq communes et avait

vocation à aménager et entretenir les berges des rus afin de prévenir les inondations. Et certains de poser parfidement la question : est-ce en constatant son échec total sur Ozoir que le SIAR a été fermé ? Il ne semble pas (jusqu'à plus ample informé) que ce soit le cas. Le SIAR, est remplacé par le SYNBAR pour l'aménagement de l'Yerres comprenant les rus du Réveillon...

Source : Conseil Départemental.



1 - Raccordement du fossé Félix Eboué face à la rue Louis Armand.

2 - Déversoir du fossé Félix Eboué, dans le ru derrière la résidence Coallia.

3 - En bas, exutoire du Bois Prieur.

L'œil du Renard

Il semble (...) que la capacité d'écoulement des réseaux ne soit pas suffisante pour écouler le débit de 400 litres/seconde provenant du bois Prieur, même diminué à 100 l/s par l'ajutage* sur le tuyau dans le bois, quand le bois n'est pas inondé. Lorsque le bois est inondé et dès que l'eau passe au-dessus du chemin, il n'y a plus de limitation de débit. Avant de s'aventurer plus loin il faudrait savoir si les eaux du Bois Prieur débordent vers la rue de Pontault ou si

les réseaux étant en charge les plaques d'égouts sont soulevées et inondent la rue de Pontault. Les travaux dans la liaison entre forêts diminueraient l'écoulement dans le quartier de La Dautre, sans doute d'une ou deux centaines de litres par seconde. Le maintien des émissaires (exutoires) du quartier de La Dautre nécessiterait le redimensionnement des canalisations sous la rue de Pontault et la rue Alphonse Combe. (...) Dépourvu de n° de parcelle au cadastre et sans séparation avec les rues de la ville, le ru de la ménagerie pourrait bien être du domaine public (quoique non navigable) ? Aucune mesure pour lutter contre les

inondations ne sera effective avant que le ru ait retrouvé la largeur nécessaire à son écoulement, si, parfois des habitations entravent le cours du ru il faudrait regarder la possibilité de déplacer le ru, ce qui n'apparaît pas impossible dans certains cas. Il serait, comme dans beaucoup de communes, utile de placer le ru en propriété de la ville qui en assurerait l'entretien et la gestion. Les documents d'urbanisme doivent fixer des reculs pour les ouvrages ou constructions par rapport aux rives du ru. »

PHILIPPE ROY

Président de l'association Renard

* Dispositif permettant de régulariser le débit d'un liquide ou d'un gaz.



Inondations comment les empêcher ? les remèdes

Ce que dit la mairie sur ses actions depuis deux ans

Mises à jour, études, vigilance, décisions... et des «réalisations» à venir en 2019. C'est ce que promet la municipalité dans Ozoir-Info spécial intempéries de juillet dernier. Revue de détail...

2016

- Lancement de la mise à jour du Schéma directeur d'assainissement (SDAsST) des eaux usées et pluviales pour vérifier le dimensionnement des réseaux : fonctionnement, raccordements et perspectives à moyen terme.
- Mise en place d'une vigilance (en phase alerte) sur les deux points d'entrée sur la ville (gare et rue de Pontault) qui sont les deux bassins versants.

2017

- Poursuite de l'actualisation du SDAsST (...).
- Maintien de la vigilance.
- Aménagement hydraulique rue de Pontault pour favoriser la fluidité.
- Réunion avec l'Office National des Forêts sur les problématiques d'inondations.

2018

- Suppression des grilles d'avaloirs dans le Parc de la Doure et au bois de la Source pour fluidifier les liaisons hydrauliques amont-aval.
- Décision d'intervention sur le colmatage temporaire des entrées.
- Modifications hydrauliques pour renforcer le déversement au milieu naturel (quartier des Charmes).
- Poursuite de l'actualisation du SDAsST (lancement consultation pour choix du bureau d'études).
- Reprise du passage du ru sous l'avenue du Rond-Buisson.
- Création d'un fossé de déversement dans le bois à l'arrière de la Rue Félix Éboué (1).
- Amélioration de la liaison rue Florian / avenue du Général Leclerc.
- Étude pour la création de deux bassins d'orage destinés à recevoir les eaux pluviales excédentaires.

Annoncé pour 2019 :

- Modification des canalisations pour augmenter leur capacité d'écoulement : passage du réseau du diamètre 300 à 400 (rue Alphonse Combe).
- Étude pour l'extension du réseau eaux pluviales (rue de la Victoire et avenue Raoul Nordling).
- Réalisation des deux bassins d'orage (carrefour du Poirier Rouge et Square Calmette) pour augmenter la capacité de rétention.
- Résultats des études de mesures du DSAsST.
- Création des merlons rue de Pontault - Gare avec l'aval du SYAGE et le l'ONF.

(1) : Durant l'été, la mairie a créé un fossé de rétention dans le parc Félix Éboué (voir la photo en haut de la page 8). Il devrait écrêter les pics d'inondations en recevant une partie des eaux de débordement (l'eau étant progressivement restituée au ru une fois le pic passé). Toutefois, comme les bassins d'orage, ce fossé, s'il peut atténuer les conséquences des débordements du ru, ne s'attaque en aucun cas aux causes qui les provoquent.



Le Bois Prieur (photo prise courant août 2018)

les témoignages de quelques ozoiriens sinistrés

Christelle habite non loin de la gare avec son mari et ses deux enfants, dont un en bas âge. Elle n'est pas encore remise de la première inondation de 2016, les travaux de réparation n'ont pas encore été tous faits lorsque sa maison de plain-pied est de nouveau inondée. Impossible de se réfugier à l'étage ou d'y stocker des affaires. De plus, Christelle étant nourrice agréée, sa maison est aussi son lieu de travail. Elle se voit retirer les enfants dont elle a la garde et se retrouve au chômage technique. L'assurance lui refuse d'indemniser pour la deuxième fois un dégât des eaux. Aucune indemnité non plus pour la perte de son travail. Le couple avec les enfants va se réfugier chez sa mère dans un trois pièces. Elle semble au bord de la dépression. Le couple est découragé. Cela fait trois mois (six maintenant) qu'il partage un F3 à cinq en attendant que la maison puisse être en état. Elle raconte : « Lorsque monsieur le maire est venu s'enquérir de ma situation, je l'ai fait entrer pour lui exposer les faits. Il a pris acte et m'a promis de me retrouver un emploi. » À la mairie, on lui propose un poste à temps partiel à 800 € par mois, qu'elle refuse. Elle constate, les larmes au bord des yeux et la voix tremblante : « On nous a laissés seuls sans soutien. Pour les enfants ce n'est pas facile non plus. En plus, Il faut prendre un avocat pour se

battre et être indemnisés. Rien n'a été mis en place pour qu'on s'en sorte. Aucun conseil pour la prise en charge. Cela fait des mois, on n'en peut plus, on est totalement découragé. »

Monique habite rue Florian. « Les inondations ne venaient pas jusque chez nous jusqu'à présent. Mais maintenant que tous les trottoirs ont été bétonnés, l'eau ne s'écoule plus. J'ai eu de la chance, seule la cave est touchée. La maison est surélevée mais pour certains de nos voisins, c'est la catastrophe. Ça a commencé dans la nuit. Le matin, dans la rue on aurait dit qu'une rivière passait au pied de nos maisons. Plus d'électricité ni d'eau. » Un comble...

Carlos habite avenue de la Clairière. Il dit : « C'est pire que la dernière fois, j'ai eu plus de vingt centimètres d'eau cette fois-ci. Rien n'a été fait depuis 2016. On en a marre, trois inondations en 2 ans, ce n'est plus possible. Je vais vendre ma maison. Il va falloir la brader à cause de l'eau. Être zone sinistrée, c'est bien, on peut être indemnisé, mais le prix de ma maison aussi est sinistré. Qui va prendre en charge la perte ? » J'ai pris récemment des nouvelles de Carlos. Il a vendu sa maison, à un prix encore plus bas que prévu.

témoignages recueillis par
JASMINE TROUILLEZ

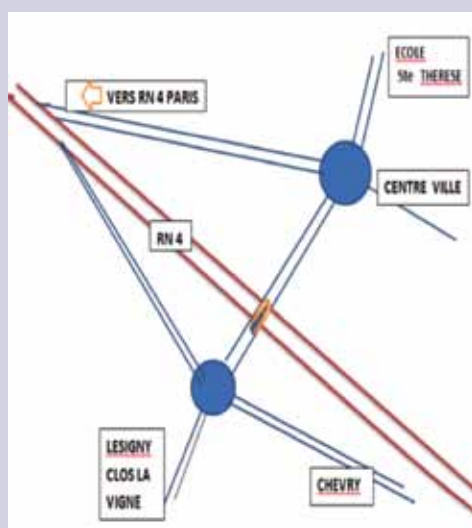
Transports collectifs : entre deux bouchons

Une réunion proposée aux Ozoiriens s'est tenue il y a quelques semaines. Elle avait pour objet de présenter la mise en place de la nouvelle ligne de bus 500 destinée, notamment, à desservir le lycée Charles-le-Chauve à Roissy-en-Brie. Un responsable de Transdev et le maire d'Ozoir en ont fait la présentation.

Au cours de cet exposé, un public nombreux a émis des remarques et posé des questions. Principal sujet de préoccupation des personnes présentes : la ponctualité des bus en général. En effet, tout loupé dans ce domaine peut se traduire par des retards aux arrivées en gare et, par voie de conséquence, des trains que l'on rate... Alors, pourquoi ces retards trop fréquents aux dires de beaucoup ?

Au rond-point situé à l'entrée ouest d'Ozoir les véhicules en provenance de la N4 s'ajoutent à ceux venant de Lésigny (itinéraire de déstasse de la N104), du Clos-de-la-Vigne et de Chevry.

À l'est, après le pont, nous avons le rond-point de sortie du centre-ville vers la RN 4 et l'accès vers l'école Sainte-Thérèse. Aux heures d'affluences ces ronds-points sont très chargés et un bouchon se forme entre les deux. Les bus (le 201, le 14,...) se trouvent alors prisonniers de ce flux. en bref, au fil des années, la ville s'est laissée emboliser par la voiture et il y a urgence à réagir. Ce constat n'est pas nouveau : il en est débattu depuis des années et des années sans que jamais une solution sérieuse ne soit proposée. L'ennui, c'est que les conditions de circulation ne cessent de se dégra-



der et ce ne sont pas les constructions d'immeubles actuellement programmées qui vont arranger les choses. On attendait donc de la part du maire qu'il nous explique les mesures qu'il comptait prendre, à défaut les pistes qu'il étudiait avec les services compétents. Pour ma part, au cours des échanges entre le public et monsieur Oneto, j'ai trouvé ce dernier bien muet et démuné face à cette problématique.

DANIEL LE ROUX

Folle ambiance la bonne humeur règne en mairie

Les signes de la joyeuse ambiance régnant en mairie d'Ozoir se multiplient, notamment sous forme de voix discordantes de plus en plus nombreuses au sein d'une majorité municipale désormais coupée en deux après le conseil municipal du 14 juin dernier (lire l'article page XX). Les relations avec les agents municipaux génèrent aussi de la part de ces derniers des protestations croissantes. *Ricochets* a recoupé des informations sur le cas de Martine Canu, l'actuelle directrice du centre communal d'action sociale (CCAS) et de la résidence pour personnes âgées du Parc. Malmenée depuis plus d'un an par l'action en sous-main de l'ancienne directrice, censée être en retraite mais toujours à la manœuvre, madame Canu a fini par engager une action vis-à-vis de la mairie pour cause de harcèlement et de privation de décision dans le cadre de ses fonctions. Retrait de son véhicule de fonction, suppression sans préavis d'heures d'astreintes contribuant à sa rémunération... sont quelques-unes des avanies qu'elle a subies sans jamais recevoir de notification officielle du maire pour l'en informer. **F.C.**

Gazon suspect ou gazon maudit ?



billes noires incrustées qui collent à la peau, pénètrent dans les shorts, les chaussettes, les sacs de sport. Elles démangent et elles inquiètent.

Ces granules en caoutchouc sont issus de vieux pneus broyés : 20.000 pneus pour

On s'en souvient, voilà vingt ans, en juin et juillet 1998, Ronaldo et ses coéquipiers brésiliens encore champions du monde en titre de football (ils seront battus en finale par les Français) foulaient la pelouse du stade des Trois Sapins. Cette pelouse, en gazon naturel, l'est toujours alors que le terrain de foot annexe est en gazon synthétique. Actuellement, de nombreuses communes ont reconverti leur pelouse naturelle, ou construit en synthétique. Ainsi Bixente Lizarazu, champion du monde 1998 avec ses coéquipiers, a-t-il inauguré, le 9 septembre 2017, la pelouse du stade de Presles-en-Brie dont le maire, Dominique Rodrigues, est également président du SIETOM de Tournan-en-Brie. C'est sûr, avec le synthétique l'entretien est nettement réduit ce qui allège sérieusement le budget des communes qui ont choisi ce matériau économique dont la durée de vie varie de douze à quinze ans. Hélas ce produit ne serait pas sans dangers. Le matériau est constitué de petites

un seul terrain, soit 120 tonnes de granules ! Ils contiennent des centaines de substances considérées comme toxiques ou cancérogènes : arsenic, chrome et plomb, c'est-à-dire des substances microscopiques avalées par les joueurs dont des milliers d'enfants. Question simple : ces terrains représentent-ils un risque pour la santé ?

Aux États-Unis, une entraîneuse de foot a recensé plus de 250 cas de cancer chez des jeunes joueurs évoluant sur du synthétique, dont 60% de gardiens de but, les plus en contact avec le sol. À New York, Amsterdam ou en Suède, par précaution, les autorités ont décidé de ne plus installer de pelouses en synthétique. En France deux cents nouveaux terrains synthétiques sont inaugurés chaque année.. Si le gazon synthétique permet au ballon de rebondir, face aux risques encourus et avant qu'il ne soit trop tard, il est peut-être temps de rebondir aussi pour chacun de nous pour réfléchir au danger potentiel.

ROGER COLLERAIS



Rencontre incontournable

C'est devenu un moment particulier à vivre, d'une rare convivialité. La cinquième édition de "À vos jardins" se tiendra comme chaque année, Ferme Pereire, les 6 et 7 octobre. Il va sans dire que je serai présent... Parmi les stands de vivaces, rosiers, camélias, graminées, fruitiers,... ou de décorations diverses, saveurs..., on trouvera « troc'plantes », seul stand où les plantes sont gratuites. C'est sous l'égide de l'AVF Ozoir que je pourrai une nouvelle fois évoquer les gestes élémentaires de la permaculture qui, loin de l'agro-chimie, est capable de redonner une vie plus humaine à notre planète. Je vous attends....

ROGER



1 - Des butternuts, en parfaite harmonie avec (et dans) le pommier, ravis de vivre dans un substrat de lasagnes préparées l'an passé.

2 et 3 - Plein de soleil pour plein de sucre dans les fruits et légumes-fruits (tomate, raisin, poivron,...)

4 - Cet été, j'alimentais mes tomates en eau une fois par semaine, sous leur racine grâce à la butte permacole auto-fertile au sol vivant

5 - pour avoir « la main verte » rien de tel que des succulentes plantes crassulas



Avoir ou ne pas avoir la main verte

Comme je l'explique par ailleurs, on sait que les plantes sont sensibles à notre attention envers elles. « Ne pas avoir la main verte » n'est qu'une expression banale de déculpabilisation. Chacun peut, en exprimant son amour pour elles, leur permettre de grandir. Il n'est pas utile de gaver la plante en eau, engrais, soleil... mais un geste de présence en l'observant, lui parlant, elle se sentira bien, tout simplement par amour, je me répète, comme on fait grandir son enfant.

Car tout s'apprend en observant, et, plus tard simplement, sans se questionner sur ce terme de main verte ou non, ce sera avec passion, étonnement, émerveillement, que l'on deviendra, pourquoi pas, expert en jardinage. Peut-être après plusieurs années, certes, mais des années de tâtonnement, de patience et d'humilité, sachant qu'avec les plantes et leur langage, il est bon de vivre en vert... et contre tout !

R.C.

Eh oui, les plantes communiquent

Cet été le soleil a gonflé les fruits et légumes-fruits de sucre (cucurbitacées, tomate, poivron, mirabelle, figue, raisin,...). Comment les animaux et les plantes ont-ils supporté l'ardeur estivale ? Avec beaucoup de mal, car tout être vivant souffre de trop de chaleur et d'un manque d'eau. Mon plant de tomates, qui m'écoute, comprend ce dont je parle. Car, que vous le sachiez ou non, les plantes communiquent avec leur environnement...

« Ne t'inquiète pas mon beau. Si tes feuilles sont vert pâle, rien à voir avec l'oïdium, champignon blanchâtre. Rien de grave car je t'ai protégé de ce fléau, et aussi d'autres maladies, puisque encore bébé, innocent, je t'ai planté là, sans ton avis, vacciné avec ma mixture naturelle spéciale « prévenir et non guérir » (voir article « prévenir ou guérir » Ricochets n°58). Ce n'est pas un manque d'azote ou de magnésium, car, là aussi, ton substrat me paraît riche et équilibré. Crois-moi, c'est un banal gros coup de soleil. C'est l'été, tu sais, voilà une casquette, et le tour est joué ! »

Bien sûr que je parle à mes plantes ! Et nous sommes nombreux à le faire car les scientifiques nous confirment la nécessité de cet échange. D'ailleurs, pourquoi une plante ne comprendrait-elle pas ce que nous lui expliquons ? C'est un être vivant qui, avec quelques mots, peut être rassurée. J'aurais bien envie, au creux de son oreille de plant de tomates, pour le stimuler davantage, de lui susurrer le doux murmure de la tomate bien mûre. Pourquoi non ? Je le répète : tout végétal est sensible à l'attention que nous lui portons.

Les scientifiques botanistes le confirment : la plante se protège de ses prédateurs, car son but est de vivre et survivre, autrement dit de se défendre et se reproduire. Elle a appris à s'adapter à la nature : chaleur, sécheresse, vague de froid, salinité... et elle est capable de reconnaître les amis de ceux qui lui veulent du mal. Cela a été démontré au cours d'expériences parfois cruelles. Elle échange avec son environnement de façon continue. Si elle n'a ni œil, ni bouche, ni oreille, elle communique avec ses congénères par une alchimie extrasensorielle inouïe. La communication entre les plantes est avant tout chimique par ses sensibilités à la lumière, la couleur, les odeurs...

Parmi ses stratégies physiques les plus connues on peut noter le port d'épines (aubergine, ronce, chardon, agave, berberis, cactée,...), les poils urticants (ortie), une odeur détestable stratégie de séduction envers les insectes en particulier (ginkgo biloba, anthémis cotula, germandrée des chats, pénis de Titan...). Et qui nous interdit de penser que la rose n'exhale ses meilleurs arômes que par regret d'avoir été conçue avec des épines ? Elle veut se faire pardonner !

ROGER COLLERAIS

Faire connaître ceux qui, près de nous, ont ce courage de donner temps et forces pour réfléchir à notre avenir commun, militer pour faire partager leurs convictions, est la raison d'être de cette rubrique «Tribunes libres».

Chaque courant politique actif à Ozoir y a sa place. À charge pour chacun de s'ancrer sur ce qui touche à la vie ozoirienne.

L'enquête publique sur les modifications du POS : les ozoiriens contre le nouveau projet de la mairie

Suite à l'annulation par le Tribunal Administratif du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Ozoir, la mairie a lancé une procédure de mise en œuvre de la troisième modification de son Plan d'Occupation des Sols (1). Les Ozoiriens se sont déplacés en nombre pour exprimer très majoritairement leurs désaccords avec la nouvelle mouture proposée. Le groupe Ensemble faisait partie de ces opposants. Voici pourquoi...

(1) En l'absence de PLU, c'est la dernière évolution du POS (Plan d'Occupation des Sols) du 2 février 2008 qui est redevenue applicable.

Entre le 26 juin et le 27 juillet 2018, s'est tenue à Ozoir-la-Ferrière l'enquête publique relative aux modifications du POS. Les modifications ont pour principal objectif de :

- Développer les possibilités d'urbanisation de la commune sur certains secteurs au regard des projets déjà engagés dans le cadre du PLU qui a été annulé,
- Actualiser et corriger le règlement écrit afin de procéder à certains ajustements, précisions ou corrections du document d'Urbanisme actuellement en vigueur,
- Modifier la destination d'un emplacement réservé,
- Modifier le règlement graphique (plan de zonage).

Le développement des possibilités d'urbanisation porte, entre autres, sur des surfaces en cours de construction actuellement placées sur des terrains redevenus inconstructibles suivant la dernière version du POS. C'est le cas des 244 logements placés en face des services techniques de la ville et



restés inachevés. C'est aussi, rendre possible la construction de nouveaux immeubles à l'ancien emplacement de l'entreprise Diversey, face aux résidences de la Brèche-aux-Loups. D'autres terrains, accueillant actuellement des entreprises, sont également proposés pour que des logements

puissent y être, à leur tour, construits. Ainsi, des entreprises à côté des services techniques, telle que EOZ spécialisée dans la fabrication de matériels électriques, vont devoir interrompre leurs activités sur la commune et déménager.

Pour permettre des conditions favorables à l'expansion des constructions, des infrastructures doivent préalablement être réalisées pour accompagner favorablement et durablement ces changements (Schéma de circulation, stationnements, équipements scolaires, assainissement, transports, préservation de l'environnement...). La circulation et le stationnement en ville représentent déjà une véritable problématique. Les Ozoiriens vivent quotidiennement des heures d'embouteillage dont certains sont dangereux pour leur sécurité comme à l'entrée ouest de la ville dont la file de véhicules en soirée peut s'étendre loin sur la N 4. En matière de stationnement, les commerçants se plaignent du manque de capacité des parkings pour accéder facilement à leurs commerces. Les usagers du train doivent stationner de plus en plus loin de la gare par manque de places de parking. Les évolutions du P.O.S. abordent ce point en diminuant les exigences en matière de réalisation de parkings rentrant dans la construction d'immeubles (Passage de 1,5 à 1 place de parking obligatoire). Cf. Articles UA.12, UB.12 et UE.12

Ces dispositions sont en contradiction avec les besoins réels des nouveaux résidents (les couples possédant deux véhicules sont de plus en plus fréquents). Les modifications du P.O.S. proposées ne se réfèrent pas à un projet de ville faisant apparaître tout l'accompagnement nécessaire à son développement durable. Il s'agit de préparer la ville à accueillir des constructions nouvelles et non l'inverse. Considérant que les modifications du POS vont à l'encontre du développement économique et environnemental de la ville (Inondations, circulation,...), au titre de l'enquête publique de juillet 2018, le groupe Ensemble pour Ozoir-la-Ferrière a donc déposé « contre » ce projet.

BRUNO WITTMAYER
CONSEILLER MUNICIPAL
PRÉSIDENT DU GROUPE ENSEMBLE
Réfèrent Anticor 77



VERGERS DE COSSIGNY

**Production de fruits
et légumes biologiques**

Magasin d'alimentation biologique :

Épicerie, pain, produits laitiers...

Chevry-Cossigny - Tél. 01 64 05 57 85

Ouvert du Mardi au Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Homo sapiens : ce fabuleux explorateur

Cela fait très longtemps que l'écologie me mobilise, plus exactement depuis la parution d'un livre il y a plus de 30 ans : *Le Printemps silencieux*, par la biologiste Rachel Carson. Tout ce qu'elle écrivait semblait tellement impossible que peu de gens l'imaginaient : le ciel n'était-il pas zébré de nuées d'oiseaux, d'hirondelles et martinets ? Aujourd'hui, levons les yeux : rien ou presque. Sans monter si haut, penchons-nous sur le beefsteak posé sur la table de la cuisine. Inutile de le protéger des mouches qui disparaissent de nos maisons (j'ai été étonnée et contente d'en revoir à la montagne !). On parle aussi beaucoup des abeilles : j'en vois encre quelques-unes mais cette année nous n'avons eu aucun fruit dans le jardin. Pour quelles raisons ? On peut subodorer pas mal de choses mais tout ce qui était naturel autrefois et que nous ne remarquons qu'à peine aujourd'hui vient nous dire que la terre n'est plus ce qu'elle était et que tout ce qui est animal et humain va vers la fin. De temps en temps, mes poumons sifflent sérieusement. Mon médecin, goguenard, m'a dit qu'il a fait son doctorat il y a 30 ans sur le sujet et que déjà à l'époque son maître de recherche essayait de mettre en garde contre la pollution. Aujourd'hui, c'est une évidence, il est normal d'être malade quand on habite en Région

parisienne ou dans une grande ville. Consultez AIRPARIF, vous verrez le peu de différence entre la qualité de l'air à Paris et Ozoir.

Toutes ces petites choses montrent que la vie se détricote insensiblement, de façon si lente que personne ne le voit clairement. Les mises en garde des savants lues avec intérêt ne changent rien à la façon dont chacun continue sa vie. Nous ne savons pas quoi faire. Aujourd'hui, je sors du magasin où j'ai acheté des crevettes bio dans une boîte en plastique, laquelle boîte entourée d'un sac en plastique. J'ai protesté et le vendeur m'a dit que ce sont les ordres. Faut-il, comme les autruches, mettre nos têtes dans le sable ? Difficile : à l'heure où partout les sables sont volés sur les plages pour satisfaire aux besoins des grosses entreprises de construction qui en manquent (certaines vont en voler la nuit).

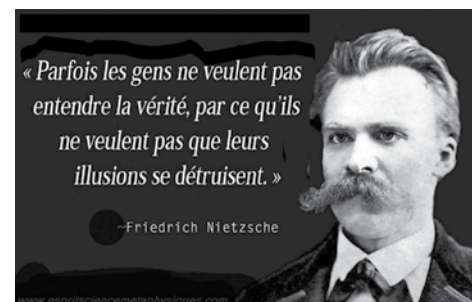
J'en termine avec Nicolas Hulot qui a fait la seule chose utile : refuser de participer et de donner caution à toutes les mascarades du gouvernement. Mes respects, monsieur Hulot. Vous nous donniez l'espoir que quelque chose était possible, que quelqu'un s'en occupait. Votre départ montre que ce possible ne se trouve sûrement pas chez nos politiques.

LUCIE CZIFFRA EELV



droits réservés

à propos d'un déficit structurel



**Selon le journal "Les Echos",
Bruxelles serait de plus en plus
dubitative devant le déficit struc-
turel français.**

Ouh là !, voici une petite phrase qui sent fort la menace... à sa lecture on comprend que la France a, pour dire les choses autrement, un manque de structures. Et par voie de conséquence on en arrive à la conclusion qu'il devient urgent de la re-structurer.

Cette utilisation du langage est subtile car elle parle à notre inconscient. Nous savons que tout ce qui est construit doit avoir une structure, que l'on parle du langage, de notre corps, ou de la galaxie. Nous savons aussi que sans structure tout s'effondre. Attention, personne ne dit que les Français n'ont pas de structure. Non, non, nous avons seulement un déficit. Bref, nous ne sommes pas loin de nous effondrer si nous ne changeons pas... et si possible très vite.

Mais à bien y regarder, vu de Bruxelles qu'est-ce exactement que cette histoire de structure ? Il s'agit d'un certain type d'organisation, celui de notre pays, qui donne des boutons à qui voudrait que nous en changions. Aux dires de ces Tartuffes, la France manque d'une armature pour fonctionner correctement et il convient de combler ce manque.

Sur un plan économique, on voit qu'il ne s'agit plus de structurer mais bien de changer l'organisation, c'est-à-dire de désorganiser pour enlever toutes les lois qui ne correspondent

pas aux besoins... Aux besoins de qui ? Comme l'Europe est « libérale », la réponse est simple : il faut enlever toute structure qui gêne le profit et permet au petit peuple de se défendre quand il en a encore les moyens.

Car, ne l'oublions pas, si les Français refusent à près de 55% cette France libérale cela n'enlève pas le pouvoir à un seul homme de signer - pour tout le monde - un engagement dont la majorité ne veut pas.

Une fois qu'on a analysé la phrase reprise par *Les Echos*, on comprend que cette injonction implique que l'on accepte de démanteler les services publics dans l'hôpital, les trains, les métros, les routes, la sécurité sociale... c'est-à-dire tout ce qui fait ou qui a fait de notre pays une nation encore humaine.

En fait, il s'agit de dénoncer sous le vocable de "déficit structurel" tout ce qui répond aux besoins des Français.

LUCIE CZIFFRA



Le journal Ricochets organise son séminaire.

17 ans de parution trimestrielle, cela mérite un temps de réflexion, de retour sur l'expérience vécue et de regard vers l'avenir.

Vous êtes abonné(e) à Ricochets, fidèle depuis le premier numéro ou vous venez de le découvrir. Nous sommes sûrs que vous avez des idées sur la vie du journal, les sujets qu'il traite et la façon dont il les traite. Pour penser l'avenir de ce journal unique, l'équipe de rédaction souhaite recueillir l'avis de ses lecteurs et vous invite à participer à la réflexion. Ainsi, quelques uns de nos abonnés pourront participer à un après-midi d'échanges.

Rendez-vous
Samedi 13 octobre
à 14h

Au restaurant « Chez l'Italiano »
1 route d'Ozoir, ZA de l'habitat
à Roissy-en-Brie

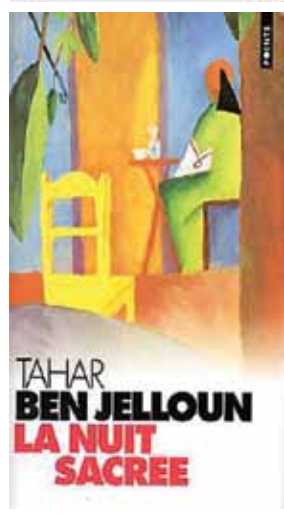
Eleanor Oliphant va très bien de Gail Honeyman

Non ! Eleanor ne va pas très bien. Elle est très coincée, très méticuleuse, très radine, très seule. Elle ne reçoit et ne donne aucune forme d'amour ou d'intérêt. Elle évite les gens et passe ses samedis soirs seule en compagnie de sa plante et d'une bouteille de vodka. Elle est comptable dans une entreprise où ses collègues se moquent sournoisement d'elle et toisent son visage marqué d'une cicatrice.

Elle rend visite de façon régulière à sa mère incarcérée, avec laquelle elle entretient une relation douloureuse. « Maman fait toujours sortir ce qu'il y a de pire en moi. Je l'ai entendue inspirer, puis expirer, j'ai senti une menace sourde envahir l'air qui m'entourait » dit-elle.

Dotée d'une culture générale supérieure à la moyenne, sans souci des bonnes manières, elle dit les choses telles qu'elle les pense. Ce qui parfois fait rire et parfois agace. Sa vie est minutieusement réglée ; mais tout change le jour où elle s'éprend du chanteur d'un groupe de rock à la mode. Eleanor se transforme alors au fil du temps pour lui plaire. Elle s'habille, se maquille, se coiffe, devient plus féminine. Sur son chemin, elle croise aussi Raymond, un collègue qui va lui faire découvrir la vie et repousser ses limites. Raymond et Eleanor aident un vieil homme qui a fait un malaise dans la rue. Les trois se lient d'une belle amitié. Eleanor commence à s'ouvrir aux autres et ressent les effets bienfaisants d'une vie sociale. On découvre, au fil de l'histoire, le traumatisme de son enfance et il ne lui reste plus qu'à se délester de son lourd passé et de ses démons.

Un livre simple mais efficace. Ce premier roman de Gail Honeyman, publié en 2017 est drôle, improbable, étonnant et touchant.



La nuit sacrée de Tahar Ben Jelloun

Écrivain marocain, Tahar Ben Jelloun est l'auteur de nombreux romans et recueils de poèmes. Universitaire en philosophie, il s'intéresse de près au déracinement et à l'oppression des minorités. Il a été rendu célèbre par son roman *La Nuit sacrée*, prix Goncourt 1987. Il y parle de la femme à travers une société musulmane aux traditions archaïques. Sa culture arabo-francophone le rend ouvert à la condition féminine. Son roman *Harrouda*, qui évoquait beaucoup la sensualité des femmes, avait choqué au Maroc. Il a publié de nombreux articles pour *Le Monde*. En 1975, il obtient son doctorat de psychiatrie.

La Nuit sacrée, comme auparavant *L'Enfant de sable*, met en scène une femme dans une société traditionnelle et figée, au concept archaïque de la masculinité, système patriarcal et hiérarchisé, réservant tous les droits au chef de famille et réduisant la femme au statut d'un objet docile et soumis. Ne pas avoir d'enfant de sexe mâle est un signe d'impuissance pour un homme musulman. Tout en reje-

tant la faute sur sa femme incapable de lui donner un garçon, pour sauver les apparences, Souleimane veut prouver sa virilité à la société. Pour cela, il décrète que sa huitième fille Zahra sera Ahmed. Elevée en garçon dans une société phallocratique, elle profite des droits et privilèges des hommes. Toute sa vie, elle joue un rôle même aux yeux de ses sœurs. Libérée par la parole du père mourant, redevenue femme, Zahra tente de mettre fin à vingt ans de mensonge. Elle doit apprendre à se plier à de nouvelles règles et découvrir un nouveau langage corporel. Zahra reste prisonnière de son histoire et du monstre que son père a fabriqué. Ce livre est poétique dans l'écriture, mais l'histoire est cruelle. La perte d'identité de Zahra la fait vaciller dans des images troubles, entre la réalité et le cauchemar, elle est victime d'expédition punitive de la part de ses sœurs. L'auteur écrit « Le malheur s'était penché sur moi comme l'aile d'un rapace qui frôle sa proie ».

JASMINE TROUILLEZ



... et celle de Monique

À lire absolument...

Tous les prophètes de malheur et ceux qui les écoutent devraient lire au plus vite cet ouvrage. En 18 chapitres solidement appuyés sur des chiffres incontestables, J. Lecomte nous montre que, depuis le Moyen Âge et de façon quasi continue, le monde va de mieux en mieux. L'humanité vit mieux, en meilleure santé. Pour l'environnement : on avance, on avance... Guerres, terrorisme, criminalité... ? En fait, il n'y a jamais eu aussi peu de violence.

Ce n'est pas votre avis ? C'est que vous êtes influencé – intoxiqué – par les médias. Trop focalisés par ce qui ne va pas, répétant en boucle l'info catastrophe, ils nous submergent et donnent l'impression que nous ne pouvons rien faire. Donc cela décourage l'engagement. Or si, chapitre après chapitre, revient un paragraphe « La prudence reste de mise », il y a de bonnes raisons d'être raisonnablement optimistes... et donc en mesure d'agir, chacun à notre niveau pour que le monde, notre monde, aille encore mieux, de mieux en mieux.

MONIQUE BELLAS

Jacques Lecomte. « *Le monde va beaucoup mieux que vous ne le croyez* ». Ed. Les Arènes. Paris : 2017. 212 pages 17€.

PROCHAINES CONFÉRENCES DE L'URANOSCOPE DE L'ÎLE DE FRANCE
gratuites
Salle de conférence de l'Uranoscope
Allée Camille Flammarion 77220 Gretz-Armainvilliers

Conférence Samedi 20 Octobre 21h
« Ils ont marché sur la Lune. »
Le récit inédit des explorations APOLLO »
Philippe HENAREJOS
Ecrivain scientifique
Rédacteur en chef de la Revue Ciel et Espace
Responsable de la rubrique Espace du magazine Air et Cosmos
Dédicace de son livre à l'issue de la conférence

Conférence Samedi 24 Novembre 21h
« Retour d'une mission de 4 mois au Tadjikistan pour une étude de risque de rupture du barrage USOÏ »
Gabriel BERA
Master sur les risques environnementaux de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et en anthropologie à l'université de Paris 10 Paris-Nanterre

URANOSCOPE DE L'ÎLE DE FRANCE MCL Gretz-Armainvilliers
Tel : 01 64 42 00 02 / 06 43 95 53 18
http://uranoscope.free.fr - E-mail : uranos@free.fr

25ème

SALON d'AUTOMNE

Isabelle SAMANON

David DECOBERT

IRIS-OZOIR

du 13 au 21 octobre 2018 - Entrée libre de 14 à 18 h

Centre d'Exposition Artistique et Littéraire
Ferme Pereire, avenue Erasme
77330 OZOIR-la-FERRIERE

SEINE-MARNE 77 LE DÉPARTEMENT

IRIS - OZOIR

Ozoir-la-Ferrière

Les impôts à Ozoir-la-Ferrière : parmi les plus élevés du département

Les impôts locaux font partie de ces feuilles qui tombent à l'automne et plombent le retour des vacances ! Et, d'année en année, leur poids augmente. Ozoir-la-Ferrière n'échappe pas à cette constante. Selon les uns, en moyenne nos impôts fonciers ont augmenté de 67% depuis le changement de maire. Selon les autres, il n'y a eu aucune augmentation des taux depuis le second mandat Oneto... Alors ? Qui a raison ? C'est une question de point de vue... et de dates.

Qu'en est-il d'abord au niveau national ? Ces cinq dernières années, Ozoir reste dans la moyenne nationale en terme d'évolution mais les augmentations de 2001 à 2011 ont classé notre commune parmi les villes les plus chères de Seine-et-Marne (63^e sur 513 en terme de taxe communale). Même si la ville fait état d'une stabilité de l'impôt sur les propriétés bâties depuis 2009, d'autres taux d'impôts, notamment sur les propriétés non bâties et des modifications des bases et la suppression de certains abattements suffisent à voir les taxes progresser de façon significative depuis dix ans. Le taux sur les propriétés bâties s'élève à 26,87 % à Ozoir contre 21% à Tournan, 20,80 % à Chevry et 18,63 % à Gretz; (la moyenne étant de 24,76 % pour 510 villes de Seine-et-Marne hors Bussy, Savigny et Serris). Des augmentations significatives en 2002 puis en 2009 en taux et surtout en base, également une progression des taxes départementales et la taxe locale d'équipement créée en 2007, amènent une augmentation de plus de 60 % sur la taxe foncière du bâti en seize années.

De 2001 à 2008

À la fin du mandat de M. Loyer, les finances de la ville sont assainies. Les taux d'intérêt étant bas fallait-il augmenter les recettes communales ? Une petite marge de manœuvre, dans l'élan d'une victoire électorale... la taxe foncière communale passe de 23,80 % à 24,88% (soit 1.08 de plus ce qui représente une augmentation de 4,69%) et la taxe d'habitation passe de 16,26% à 17,00% (0.74 de plus soit + 4,55%). Est-il utile de rappeler que, pendant cette période, l'inflation est maîtrisée et, de plus, compensée par la réévaluation annuelle de la valeur locative. Mais alors, comment avec une augmentation des taux de 4% obtient-on des progressions de 20,78 % et 18.76 % comme démontrées dans le tableau suivant :

	2002	2008	hausse	% progression
Taxe foncière sur le bâti	6 109 192 €	7 378 681 €	1 269 489 €	20,78%
Taxe d'habitation	4 728 666 €	5 615 589 €	886 923 €	18,76%

Source : impôts-locaux.org/impôts-locaux-ozoir-la-ferriere-77330

Il y a là matière à débat. De 2002 à 2008 il n'y a pas d'augmentation du nombre de foyers fiscaux. Fait-on entrer dans les rentrées des éléments autres ? Ce site est-il suspect d'anti-onétisme ?

Après 2008

La réélection de l'équipe Oneto se fait avec la promesse de ne pas augmenter la charge fiscale. Mais les changements législatifs vont permettre de maintenir une hausse des prélèvements tout en 'tenant ses promesses'. Parmi ces changements, il y a :

- 1- la création de la Communauté de communes, qui crée son budget propre. Ce qui aurait dû transférer des tâches et donc alléger la part communale. L'opération soustractive ne s'est pas faite !
- 2- La taxe dévolue au Département disparaît de notre taxe d'habitation en 2010 la commune récupère ce montant en arrondissant quelque peu : 18,36+ 7,06=26,02 soit une augmentation de 2,36% alors qu'il n'y avait là qu'une occasion de passer discrètement une hausse sous couvert de simple transfert.
- 3- Troisième levier discret : la base sur laquelle s'applique le taux d'imposition. Cette base est calculée sur la valeur locative du bien en 1970, * Elle est réévaluée, année après année, selon un barème fixé par la loi de finances, en fonction de l'inflation estimée. Entre 1970 et 2015 elle est ainsi multipliée par trois. Donc, mécaniquement, à taux inchangé, l'impôt triplera.

* Un autre facteur affecte cette base d'imposition : la possibilité de la réduire par le biais d'abattements. C'est ainsi qu'à Ozoir, la base de calcul était pondérée d'un abattement de

15%. Lorsque cet abattement a été ramené à 5%, mécaniquement les taxes ont crû de 10% ! Et lorsque l'année suivante les 5% d'abattement restant ont été aussi supprimés, de nouveau l'impôt a crû de 5%... sans la moindre augmentation du taux ! "Parole tenue !". 4- Enfin d'autres postes augmentent : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, le traitement de l'eau...

Pour résumer, voici ce que paient deux foyers types : une famille logée dans un appartement F3 de 60 m2 et une autre vivant dans un pavillon de 120 m2 dans cette période 2008-2017 où les taux "n'ont pas augmenté".

Un pavillon de 120 m² :

	2008	2017	hausse	% Progression
Taxe foncière	1 245 €	1 637 €	392 €	31,49%
Taxe d'habitation	1 020 €	1 309 €	289 €	28,33%

Un appartement de 60 m² :

	2008	2017	hausse	% Progression
Taxe foncière	723 €	995 €	272 €	37,62%
Taxe d'habitation	749 €	1 001 €	252 €	33,64%

Conclusion : Il n'est pas nécessaire de modifier les taux d'imposition pour augmenter substantiellement les rentrées fiscales communales et donc nos prélèvements. Payons toujours plus pour gagner moins ! Alors travaillons plus pour gagner moins.

JASMINE TROUILLEZ



PAGE RÉALISÉE PAR **CHRISTIANE LAURENT**

photos Christiane Laurent

Da José et ses cuisines

On ne présente pas ATV José. En place à Ozoir depuis 23 ans c'est devenu une institution ! Jouissant d'une réputation sans faille Da José il a su conquérir le marché et faire face aux grosses enseignes. José Ferreira a 32 ans de métier. Son BTS électronique en poche et fuyant les bureaux il a fait le choix, après une formation complémentaire en électronique grand public, de se lancer dans

le dépannage TV. Il était seul, ils sont maintenant cinq, sans compter les apprentis issus de l'UTEC* d'Emerainville..

La maison a donc bien grandi et en plus de la vente et du dépannage d'électroménager (gros et petit), la pose d'antennes, les alarmes, José a décidé d'ajouter une grosse corde à son arc : les cuisines.

Après mures réflexions il se tourne vers le groupe allemand ZELIG et ne tarit pas d'éloges sur le sérieux de ce fabricant, qui en plus assure une formation. Le bouche-à-oreille fonctionne, et le succès est confirmé en deux ans.

Son secret : « Je me mets toujours à la place de mes clients ». Les produits sont au top sur le plan technique, et laissent une grande place à la personnalisation pour des compositions à la demande. De plus, pour tout ce qui est "pierre", José a choisi un marbrier de Crécy-la-Chapelle



qui assure, lui, aussi un travail irréprochable. Son projet : grandir encore et rester en cœur de ville. Il tient beaucoup à cette proximité. Soulignons que ATV José fait partie du groupement EXTRA qui compte 480 petits magasins dans toute la France, ce qui assure le fonctionnement de la garantie partout en cas de déménagement.

*UTEC centre de Formation d'apprentis multidisciplinaire du niveau CAP à BAC +5

**ATV José : 95-97 ave du Gal de Gaulle à Ozoir/
Tel. : 01 64 40 15 02
mail : atvjose@wanadoo.fr
site : EXTRA-OZOIR.fr
Ouvert du mardi au samedi 9h-12h et 15h-19h**



Oscar design styling le couturier des voitures de stars

L'association Circuits-Courts organise

UN MARCHÉ...

... du producteur
au consommateur.

Charcuterie
Folles gras
Volailles
Pâtes
Huîtres
Miel
Viande
Fromages
Chocolats
Confiture
Vins de nos régions
Commerce équitable

La garantie de produits de qualité

www.circuits-courts.com

Samedi 3 novembre de 9 h à 18 h
Dimanche 4 novembre de 9 h à 13 h
Grande Halle de la ferme d'Ayau
Roissy-en-Brie

Les consommateurs pourront prendre leur repas sur place



Joaquim de Carvalho est installé depuis trois ans à Ozoir sans que sa présence ait été remarquée. Il est vrai que la discrétion est son cheval de bataille. Et pour cause : membres prestigieux du showbiz, hommes politiques et sportifs au sommet et même quelques caïds se succèdent dans ses ateliers pour lui confier leurs véhicules. Car Joaquim est le spécialiste de l'équipement auto intérieur et extérieur. Relooking, installations personnalisées, restauration de voitures anciennes. Avec ses deux collaborateurs ils savent tout faire : de la petite mécanique à la sellerie cuir et tissus. « J'aménage le luxe et je restaure l'ancien » résume-t-il sobrement.

Nul besoin de publicité, le bouche-à-oreille lui assure sa clientèle. Dans ses ateliers on peut voir aujourd'hui la voiture d'un champion du monde de foot et la très ancienne Mercedes d'un ex-président africain rachetée par... ne comptez pas sur Joaquim pour donner des noms. Une exception : notre Johnny national au côté duquel il a publié sa photo sur Instagram. Pour les plus curieux : dans le hall sont affichées les photos de quelques-uns de ses prestigieux clients. Même si vous ne faites pas partie des « people », le maître d'Oscar vous accueillera et saura s'occuper de votre voiture.

**Car Design Styling 13 rue Lavoisier à Ozoir Tel. : 01 64 40 20 00 et 06 10 53 05 86 Mail : car-design@orange.fr
Ouvert du lundi au vendredi 9h-12h /14h-18h**